Bingo! Et un migrant tunisien, un! qui pique nos filles à la plage ou dans les boîtes!

écrit par Christine Tasin | 8 juin 2022





Il était temps ! Ils allaient finir par essayer de nous faire croire qu'une nouvelle sorte de moustique misogyne voulant abuser des nôtres et les voler avait sévi sur la plage de Toulon et dans les boîtes de nuit !

Voir notre article sur le sujet.

https://resistancerepublicaine.com/2022/06/06/stade-de-francepiqures-sur-la-plage-de-toulon-ou-comment-interdire-auxblancs-de-sortir/

Il y a bien des tarés qui, armés de seringues (en vente libre pour le plus grand plaisir des dégénérés de tout poil), injectent aux nôtres, de préférence aux filles une saleté, qui les amène au malaise, à l'inconscience… ce qui permet au piqueur fou de faire ce qu'il veut.

On rappellera à ce sujet que, interdites de vente libre en 1972 par Chaban-Delmas, les seringues sont à nouveau disponibles librement depuis 1987, sous prétexte de lutter contre le sida afin que les malades qui se droguent ne contaminent pas autrui, avec leur seringue passant d'un individu à un autre . Certains pharmaciens, à l'époque,

protestaient : « la responsable d'une grande pharmacie du centre des Halles, au coeur du Paris souterrain plein de dérives et d'excès, a été plusieurs fois menacée au couteau. Elle résume son point de vue : « On n'arrête pas un fléau en en favorisant un autre. Pour freiner le SIDA, on va accélérer la toxicomanie, qui accélère le SIDA... »_source

Et voici un premier interpellé, pris sur le fait, la seringue à la main, sur la plage de Toulon. Comme les malheurs n'arrivent jamais seuls, non seulement c'est un malfaisant mais c'est, ENCORE un migrant, un sans papiers, un clandestin… arrivé chez nous à l'insu de notre plein gré et qui, comme par hasard, a engrossé l'une de nos filles afin de ne plus être expulsable ! Ben voyons ! Je ne vois pas pourquoi un délinquant étranger, qui plus est arrivé en fraudant chez nous ne serait pas expulsable ! Si sa dulcinée (qu'il cogne hardi tiens bon à l'occasion) tient à ce que son enfant connaisse ce qui est son père biologique elle n'a qu'à aller habiter en Tunisie non ?

Et il y a des cons et des salauds qui s'apprêtent à voter dimanche pour ceux qui veulent que notre pays soit submergé par des racailles de ce genre à qui la France déroule le tapis rouge ?

Une première mise en examen qui devrait permettre de lever un coin du voile sur la mystérieuse vague d'agressions à la seringue. Pour la première fois, après des mois de violences perlées aux quatre coins du pays, un individu a été interpellé dans la nuit de vendredi à samedi, à Toulon, sur une plage du Var, lors de l'enregistrement d'une émission de TF1. Une information judiciaire a été ouverte, ce qui a permis de placer en détention provisoire le mis en cause.

De quoi, pour le parquet de Toulon, mettre fin au sentiment d'impunité des délinquants. En effet, une vague inexpliquée de piqûres touche depuis début avril des jeunes dans des boîtes de nuit , bars et festivals de toute la France, avec des plaintes déposées à Lille, Béziers, Nantes, Rennes, Strasbourg, ainsi qu'à Grenoble, Nancy, Lyon, Besançon, Valence ou encore Toulouse

À Toulon, à la fin du week-end, le parquet avait enregistré vingt et un signalements. À ces derniers s'ajoutent deux personnes — une jeune femme et une adolescente — qui, lors d'une altercation avec l'individu, l'ont formellement vu portant une seringue. Fait non négligeable, la quasi-totalité des victimes sont des femmes. Le mis en cause, âgé de 20 ans, d'origine tunisienne, sans titre de séjour, sans emploi connu de la justice, est en état de récidive légale.

Il a déjà été condamné, en 2020 pour violences conjugales sur sa compagne, qui aurait été entendue ce week-end. Père d'un enfant, il est difficilement expulsable. L'individu continue de nier vigoureusement les faits, malgré les dires de deux témoins.

https://www.fdesouche.com/2022/06/06/agressions-a-la-seringuece-que-lon-sait-du-premier-suspect-interpelle/